



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Procès de Béziers le 6 juin 2018

Les Faucheurs Volontaires d'OGM se sont mobilisés le 19 mars 2016 sur tout le territoire français pour dénoncer la vente des pesticides et notamment du Roundup contenant du glyphosate et des co-formulants hautement toxiques. Ils se sont introduits dans 34 magasins et ont peint les bidons concernés.

**12 Faucheurs(-ses) Volontaires comparaissaient en procès à Béziers le mercredi 18 octobre pour être intervenus dans un magasin de Pézenas. Ce procès a été reporté au 6 juin 2018**

La région du Languedoc Roussillon est largement utilisatrice de Roundup ou d'herbicides à base de glyphosate (plus de 4000 tonnes annuelles).

La direction de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse constate depuis plusieurs années la présence de glyphosate dans les cours d'eau, présence particulièrement élevée dans les zones viticoles et arboricoles.

Les Faucheurs Volontaires mènent un combat contre les OGM et l'agriculture industrielle qui les utilise. Il y a un lien direct entre les herbicides et les OGM : en effet la majorité de ceux-ci sont des OGM rendus tolérants aux herbicides, que ce soit par la méthode de la transgénèse, mise en place à la fin des années 90, ou par les méthodes de mutagenèse plus récentes.

Ces nouveaux OGM sont cultivés en France et sont essentiellement du tournesol et du colza (150 000 ha environ) : ce sont des éponges à pesticides et les résidus d'herbicides se retrouvent dans les huiles alimentaires et dans l'eau potable, c'est à dire dans nos assiettes et dans nos verres.

Quant aux OGM transgéniques, s'ils ne sont plus cultivés en France, ils le sont ailleurs et sont importés massivement pour nourrir nos animaux d'élevage. Dans les pays où ils sont cultivés, les épandages d'herbicides sont la cause de morts, de malformations et de maladies intolérables.

**Les Faucheurs Volontaires, par cette action du 19 mars 2016, ont voulu alerter sur :**

le problème majeur de santé publique que provoque l'utilisation des herbicides et en particulier du glyphosate classé en 2015 comme « cancérigène probable » par le CIRC (centre de Recherche sur le Cancer)

les dangers liés à la dispersion du glyphosate (ou de son métabolite l'AMPA) et de ses co-formulants hautement toxiques,

la soumission des pouvoirs publics aux lobbies agro-alimentaires et leur irresponsabilité face aux problèmes des pesticides et des OGM, comme le montre dans l'actualité le rétro-pédalage sur l'interdiction effective du glyphosate dans 3 ans,

l'absence de transparence concernant la culture dans notre pays d'OGM mutés tolérants aux herbicides.

**Les Faucheurs Volontaires demandent:**

le retrait immédiat du Roundup et autres herbicides contenant du glyphosate,

la levée du secret industriel sur les co-formulants du Roundup et autres herbicides à base de glyphosate. En effet ces herbicides sont constitués de 30 à 40 pour cent de glyphosate, le reste étant des co-formulants toxiques échappant à toute évaluation,

un moratoire sur la culture en France des OGM mutés tolérants aux herbicides,

un moratoire sur les importations d'OGM.

A Guingamp comme à Foix, pour la même action, le tribunal a décidé de poser des questions préjudicielles à la Cour de Justice Européenne pour **non respect du principe de précaution et évaluation insuffisante** de la dangerosité de tous les pesticides.

**Le Collectif des Faucheurs d'OGM**

**PROCÈS DU « GLYPHOSATE »  
CONTRE 12 FAUCHEURS VOLONTAIRES  
BÉZIERS LE 6 JUIN 2018**



**DOSSIER DE PRESSE  
LES DESSOUS D'UN SCANDALE D'ÉTAT**

Contacts : 09/67/87/82/43 – 06/82/67/67/12

[Faucheurs34@no-log.org](mailto:Faucheurs34@no-log.org)

<http://www.faucheurs-volontaires.fr>

## DOSSIER DE PRESSE « GLYPHOSATE » DU PROCÈS DE BÉZIERS

Les Faucheurs Volontaires d'OGM se sont mobilisés le 19 mars 2016 sur tout le territoire français pour dénoncer la vente des pesticides et notamment du Roundup contenant du glyphosate et des co-formulants hautement toxiques. Ils se sont introduits dans 34 magasins et ont peint les bidons concernés.

### **12 Faucheurs (-ses) Volontaires sont en procès à Béziers le Mercredi 6 juin 2018 pour être intervenus dans un magasin de Pézenas.**

Nous rappelons tout d'abord que le 7 juin 2016, les députés français votaient un texte pour préciser la définition [du lanceur d'alerte](#) : « *Il révèle ou témoigne, dans l'intérêt général et de bonne foi, d'un crime ou d'un délit, de manquements graves à la loi ou au règlement, ou de faits présentant des risques ou des préjudices graves pour l'environnement, la santé ou la sécurité publiques.* ». La définition actuelle prévoit aussi que le lanceur d'alerte « *exerce son droit d'alerte sans espoir d'avantage propre ni volonté de nuire à autrui* ».

Relativement aux nombreux problèmes que pose l'utilisation à grande échelle du glyphosate dans les cultures et dans les jardins, il faut dire que les alertes ont, depuis des années, été nombreuses. Ces alertes ont été formulées par des scientifiques de renom et par de nombreuses associations :

**- Le glyphosate a été dénoncé en Amérique du Sud où il fait des ravages sur la santé des populations riveraines suite à des épandages massifs.**



Concrètement, dans leurs résultats préliminaires, les chercheurs observent [une diminution de la taille des embryons](#) et de sérieuses altérations céphaliques. L'étude note aussi des altérations dans les mécanismes de formation de neurones précoces, par une diminution de neurones primaires compromettant le développement correct du cerveau, et

entraînant des altérations de la fermeture normale du tube neural ou d'autres déficiences du système nerveux. Elle continue en précisant que des malformations intestinales et des malformations cardiaques ont aussi été observées, ainsi que des altérations dans la formation des cartilages et des os du crâne, compatibles avec une augmentation de la mort cellulaire programmée. Ces résultats impliquent que le glyphosate affecte l'ensemble des cellules qui ont pour fonction la formation des cartilages et ensuite des os du crâne.

Or, notent les chercheurs, si l'industrie chimique recommande d'utiliser des dilutions entre un et deux pour cent de glyphosate, l'apparition des mauvaises herbes résistantes à cette molécule fait que les concentrations sont, en réalité, beaucoup plus élevées, et peuvent, affirment les responsables de l'étude, atteindre des concentrations comprises **entre dix et trente pour cent** (100/300 millilitres par litre d'eau).

## **- Le glyphosate est responsable d'une pollution des eaux**

Le glyphosate est l'ingrédient « actif » dans le Roundup et l'acide aminométhylphosphonique ou AMPA le principal résidu de sa décomposition chimique.

Conséquence de la forte croissance d'utilisation du glyphosate, l'AMPA et le glyphosate sont, dans de nombreuses régions agricoles de France, les molécules les plus fréquemment rencontrées dans les eaux superficielles et les nappes phréatiques.

Dans notre région, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse constate en 2014 : « Le plus répandu des pesticides, le glyphosate (substance active du Round-up, herbicide utilisé en zones agricoles sur toutes cultures et aussi par les collectivités et les particuliers) se retrouve dans les  $\frac{3}{4}$  des cours d'eau. La moitié des nappes est polluée au-delà des normes de qualité. »

Il se vend plus de 4 000 tonnes par an rien que dans la région. Localement, « dans le Roussillon par exemple, sa concentration dépasse 200 fois la norme », précise le directeur général. Cela tue la petite faune des invertébrés - vers, insectes - (mais aussi les abeilles) qui participent à l'épuration de l'eau après un orage ou une inondation et à la sécurité sanitaire en freinant la progression des bactéries. ». Autre enseignement, « les pesticides interdits depuis dix ans, comme l'atrazine ou la terbuthylazine, n'ont pas disparu. On en dénombre trente-six différents, notamment dans les zones viticoles ».

**- Le glyphosate est responsable d'un déséquilibre croissant dans le fonctionnement des écosystèmes et leur disparition.** C'est un biocide à spectre extraordinairement large sur toutes les formes de cellules : bactéries, champignons, organismes supérieurs.

*"On peut décrire la biodiversité comme étant la variabilité parmi les organismes vivants. Ce concept englobe également la diversité au sein d'une espèce, entre espèces et entre écosystèmes. La biodiversité est importante parce que toutes les plantes, tous les animaux, insectes et micro-organismes interagissent et dépendent les uns des autres pour des ressources vitales comme la nourriture, les abris ou l'oxygène. Tous les organismes sont par conséquent interconnectés, chacun d'eux jouant un rôle qui lui est propre dans le « cercle de la vie ». Toute perte de biodiversité menace l'existence d'espèces individuelles et met en péril les écosystèmes desquels dépendent les êtres humains pour s'approvisionner en aliments et en matières premières".*

### Exemples d'impacts de l'usage du glyphosate sur la biodiversité :

- les herbicides totaux, tels que le glyphosate, tuent dans les parcelles traitées les plantes qui fournissent de la nourriture aux papillons et abeilles sauvages ;
- ces traitements peuvent aussi affecter la source de nourriture des oiseaux des champs tels que la perdrix et l'alouette ;
- après de fréquentes applications d'herbicides totaux, on peut observer la réduction du nombre de certains insectes auxiliaires (qui ne trouvent plus leur nourriture) et l'augmentation de la présence d'insectes nuisibles (qui ne sont plus biologiquement régulés par des auxiliaires). Il faut alors intervenir chimiquement

pour éliminer les insectes nuisibles. Par conséquent, l'utilisation trop fréquente des herbicides totaux peut entraîner l'utilisation d'autres pesticides pouvant aussi être néfastes pour les agroécosystèmes.

### - Le glyphosate est reconnu cancérigène et mutagène

Une nouvelle étude publiée cette année (2017), [par l'équipe de recherche de Christian Vélot](#), généticien moléculaire à l'Université Paris-Sud, montre que les perturbations provoquées par le Roundup® au niveau cellulaire se manifestent à des doses pour lesquelles il n'y a pas encore d'effet visible à l'échelle de l'organisme entier. « Les résultats montrent que même à cette faible dose, le Roundup ® provoque une modulation de la quantité d'environ 6% des protéines détectées, affectant principalement le processus de détoxification cellulaire et de réponse au stress, la synthèse des protéines, le métabolisme des acides aminés, et le métabolisme énergétique et respiratoire. » déclare C. Vélot, en charge de cette étude.

**Le CIRC** (*Centre International de recherche sur le Cancer*), agence de l'OMS chargée de faire l'inventaire des causes de cancer, déclare que le glyphosate est génotoxique (*il endommage l'ADN*) ; il est cancérigène pour les animaux de laboratoire (*généralement des rongeurs*) ; **il est « probablement cancérigène » pour l'homme.**

### - Le glyphosate est un perturbateur endocrinien et nerveux

L'ancienne ministre de la Santé, Marisol Touraine, a [déclaré le 18/05/2016 à l'antenne de France Info](#) qu'« *indépendamment [du] caractère cancérigène ou non du glyphosate, [...] les études dont nous disposons montrent que c'est un perturbateur endocrinien* ». En attendant « *d'autres études [...] pour 2017, [...] nous ne renouvelons pas l'autorisation du glyphosate* ».

*"Un herbicide à base de glyphosate peut induire in vitro une nécrose et apoptose des cellules testiculaires du rat, ainsi qu'une diminution de la testostérone à de faibles niveaux d'exposition".* ANSES ('Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

Le Pr Sultan du CHU de Montpellier, *"l'un des meilleurs spécialistes des effets des pesticides sur le corps humain et des perturbateurs endocriniens."* dénonce lui aussi, les [dégâts du glyphosate](#) sur la santé des agriculteurs ainsi que les problèmes endocriniens chez les nouveaux nés, en particulier les enfants d'agriculteurs. « *J'ajoute qu'à la lumière des publications récentes c'est un perturbateur endocrinien, c'est à dire qu'il va modifier l'équilibre endocrinien des adultes mais également des femmes enceintes, des fœtus et donc des enfants.* »

[Le Mercredi 27 09 2017 sur France Bleue Hérault](#) le professeur Sultan ajoute, que « *les conséquences sont pour les filles des pubertés précoces (avant 7 ans) et pour les garçons malformations génitales masculines : micropénis, malformations de l'urètre, testicules non descendus dans les bourses...* ». « *J'irai plus loin, je dis qu'il faut bannir aujourd'hui l'utilisation du glyphosate. Il faut bannir, ne pas attendre 2022 car pendant les cinq années qui nous séparent de 2022, ce sont des milliers de femmes enceintes qui vont être*



contaminées par ce produit, des milliers, que dis-je, des millions d'enfants qui vont porter dans leurs gènes des contaminations par le glyphosate, c'est à dire que ce sont les générations futures que l'on met actuellement en danger à cause de l'utilisation de ce poison. ». Le spécialiste confie aussi recevoir de plus en plus de garçons pour gynécomastie (développement des seins). [Selon une étude récente](#), le risque de malformations est multiplié par quatre pour un garçon vivant dans un environnement exposé aux pesticides.

[Dans le cadre des études effectuées sur l'impact des herbicides à base de glyphosate, comme le Roundup](#), l'équipe du Pr Gilles-Eric Séralini a publié cet été 2017, une étude des effets du Roundup sur les fonctions cognitives d'animaux de laboratoire : Gress et al. BMC Complementary and Alternative, 2016, 16 : 234,4 montrant que le Roundup provoque après 8 jours d'exposition des ralentissements comportementaux et locomoteurs d'exploration chez les rats, en plus des troubles hépatiques, rénaux et hormonaux déjà montrés dans d'autres études du laboratoire. D'ailleurs, ces effets du Roundup sur le comportement pourraient aussi s'expliquer par une fatigue cardiaque, comme l'ont montré de précédents articles au laboratoire, ou rénale. Cette étude avait aussi comme objectif d'évaluer la possibilité de protection contre les effets du Roundup par des mélanges de plantes « in vivo ». L'étude montre que l'administration en préventif d'un complexe de plantes a permis de restaurer six paramètres perturbés par le Roundup sur huit et notamment sur les troubles de la locomotion.

**En dehors de ses effets délétères sur la santé et l'environnement, le glyphosate se révèle être un indicateur de la mauvaise santé des institutions et de leur dysfonctionnements.**

[Un nouveau rapport publié le 13/07/2017](#) par Global 2000 et écrit par le toxicologue Dr. Peter Clausing révèle que, selon l'auteur, **les autorités européennes (le BfR, l'EFSA et l'ECHA) ont violé leurs propres règles en dissimulant des preuves de la cancérogénicité du glyphosate pour pouvoir conclure à sa non dangerosité !**

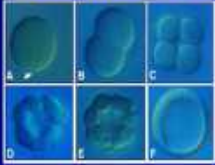
*"les autorités européennes ont négligé et écarté des éléments de preuve clairs d'un effet cancérogène du glyphosate sur les animaux de laboratoire et ont violé les directives et recommandations de l'OCDE et de l'ECHA qui devaient diriger leur travail. »*

**Une substance doit être considérée comme cancérogène si deux études distinctes sur l'animal montrent une augmentation de l'occurrence de tumeurs. Dans le cas du glyphosate, au moins sept études à long terme sur douze montrent une augmentation de l'occurrence de tumeurs.**

Les autorités n'ont pu parvenir à la conclusion que le glyphosate n'était pas cancérogène qu'en [violant le règlement CE 1272/2008](#), leur propre recommandation de 2015 (de l'ECHA), celle de l'OCDE de 2012, et en taisant et déformant certains faits."

Nous rappelons qu'aux États-Unis, un litige judiciaire oppose des agriculteurs touchés par un lymphome non-hodgkinien (une forme de cancer du sang) à Monsanto, car ces premiers accusent les pesticides à base de glyphosate d'être à l'origine de leur pathologie. Dans ce cadre, 75 documents internes à la multinationale ont été

**Monsanto's Roundup® acts on one of the key stages of cellular division, which can potentially lead to cancer in the long term**



**Situation:**

- Belle – France
- *In vitro* study with sea urchin embryos
- Delay in time to first cell division
- Inhibition of DNA synthesis

déclassifiés fin juillet et révèlent la politique manipulatoire de la firme de Saint-Louis. Une première vague de déclassification avait eu lieu en mars dernier. Ces révélations ont été nommées *Monsanto Papers*. A l'intérieur, 18 dossiers concernent l'affaire Séralini.

Un [document interne](#) au géant américain Monsanto, datant de 2008, a été révélé ce mardi 10 octobre par le magazine flamand [Knack](#) et le journal néerlandais [OneWorld](#),

Ce fichier PowerPoint **censé rester secret** expose un lien entre le glyphosate que contient le Roundup et le cancer. On y lit notamment que "*le Roundup influence une des phases cruciales de la division cellulaire ce qui pourrait à long terme mener au cancer*"

L'affaire des « Monsanto Papers », est à l'origine de révélations indiquant que la firme connaissait depuis 1999 le potentiel mutagène du glyphosate. Cette affaire des « *Monsanto papers* » démontre que Monsanto était au courant de la dangerosité du glyphosate **et que ses dirigeants ont manipulé l'opinion publique et les responsables politiques et scientifiques**. Devant le forcing que font les responsables de Monsanto sur les institutions européenne, les députés européens ont décidé de [retirer aux lobbyistes de Monsanto leur droit d'accès au Parlement](#).

Cette décision fait suite au refus de Monsanto de participer à une audience qui devait se tenir le 11 octobre dernier pour qu'il s'explique sur l'affaire des « Monsanto Papers » et celle des « copié-collé » des 100 pages de sa demande de ré-autorisation dans le rapport de l'Efsa (Autorité européenne de sécurité des aliments)



"Les sections du rapport de l'Efsa qui réexaminent les études publiées sur l'impact potentiel du glyphosate sur la santé humaine sont copiées, quasiment mot pour mot, sur le dossier présenté par Monsanto", écrit *La Stampa*. "[Ce sont 100 pages sur environ 4300 dans le rapport final, mais il s'agit des sections les plus controversées et au centre de l'âpre débat de ces derniers mois](#)".

Fin juin 2016, Bruxelles a prolongé temporairement l'autorisation de la substance, en attendant la publication d'un nouvel avis scientifique, prévu au plus tard pour fin 2017. En

mars dernier, a contrario du CIRC, [les experts de l'Agence européenne des produits chimiques](#) ont estimé que le glyphosate ne devait pas être classé comme cancérigène.

**Nous sommes donc devant l'histoire d'un scandale qui touche de nombreux appareils d'État et les institutions européennes car malgré toutes ces alertes, la Commission Européenne s'apprête à renouveler pour dix ans les autorisations du glyphosate.**

[Depuis ce vote, quelle aura été la position de la France ?](#) A la fin d'août 2017, Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique et de la solidarité, avait annoncé que le gouvernement voterait contre la position de la Commission européenne. *Depuis, sous la pression de la FNSEA, la décision dérive vers une autorisation à 5 ou 7 ans.* Le porte-parole du gouvernement, [Christophe Castaner a semé la confusion lundi 25 septembre 2017](#), en annonçant sur l'antenne de RMC et de BFM-TV que le premier ministre avait « arbitré » et que le glyphosate allait être **«interdit en France d'ici à la fin du quinquennat** » pour tous les usages, y compris agricole.

Parallèlement les lobbies des pesticides, infiltrèrent, tout comme ils l'ont fait au niveau européen, les institutions françaises et notamment l'Assemblée Nationale afin d'influencer au bon moment, le vote contre **"l'amendement glyphosate"** déposé par Delphine Batho afin d'interdire le glyphosate à l'horizon 2020. Cette dernière déclare dans [Libération](#) : *"Mon amendement est la traduction législative de l'engagement qui a été pris en novembre par le président de la République. Depuis cette annonce, un flou artistique est savamment entretenu pour revenir sur cet engagement. L'interdiction du glyphosate est même absente de la feuille de route du gouvernement sur les pesticides pour l'ensemble du quinquennat. La seule chose qui est annoncée sur le glyphosate, c'est qu'on va commander une nouvelle étude scientifique pour voir si c'est vraiment dangereux. Ce n'est pas sérieux. On est quand même sur un produit qui est à l'origine de l'affaire des Monsanto Papers (1), donc avec une [puissance de lobbying](#), de résistance au changement telle que le rapport de [l'agence européenne censé évaluer la dangerosité](#) de ces substances est un copier-coller des documents de Monsanto. Cela va très loin dans le discrédit démocratique face à Bayer et Monsanto (2). Je pensais franchement avoir tout vu sur l'influence des lobbys sur la décision publique, mais qu'ils soient capables d'accéder avant tout le monde aux amendements des députés à l'Assemblée nationale qui les dérangent, c'est une étape supplémentaire."*

Elle ne savait pas que le dépôt de cet amendement CD 182 allait faire l'objet d'une attaque souterraine de l'IUPP avant même qu'il ne soit mis au vote, ce qui a poussé l'ancienne ministre à poser en plein hémicycle, [la question de l'indépendance de certains parlementaires vis à vis des lobbies](#). Sommes-nous à ce point, dans un république bananière? On pourrait le penser, surtout lorsqu'on observe le fonctionnement de l'Assemblée Nationale lors de ce vote.

Dans une réponse publique, François Ruffin député de la "France Insoumise", s'est élevé contre ce fonctionnement: *"Un seul député insoumis présent, sur 17, sur l'interdiction du glyphosate. Je suis trop déçue !"* On a reçu un paquet de courriels comme ça, et des remarques sur Facebook.



*Alors que répondre ? La vérité. Je vais parler pour moi, à la première personne : je suis un bleu à l'Assemblée, et ils m'ont blousé. Ils ont réussi, sur le glyphosate, un tour de force. Dans cette guérilla parlementaire, ils ont œuvré pour bafouer la démocratie.*

*Qui ça, "ils"? C'est le président de Ruy, en première ligne.*

*Qu'on résume : depuis une semaine, sur le projet de loi agriculture, nous siégeons de 9 h 30 le matin à 1 h du matin suivant. Samedi et dimanche compris. Avec, en parallèle, les missions et les commissions. Dans ce tunnel continu d'amendements, plus de deux mille au total, difficile de deviner quand vont passer les trucs importants. On fait le guet. On perd des centaines et des centaines de votes, à lever la main en cadence. Et après sept jours de cette guerre d'usure, ce mardi, à 1 h moins deux minutes, le président de Ruy décide, arbitrairement, de prolonger les débats. Comme si le glyphosate était un point anecdotique, ou justement parce qu'il ne l'est pas. Parce que, sinon, ça repoussait la discussion au mardi 16 h 30. Et alors, l'hémicycle serait plein, les débats animés sur cette promesse du président Macron, la passion soulèverait les rangs. Et ça, il ne faudrait surtout pas. Surtout pas.*

*Que la chambre d'enregistrement demeure froide et morte. Que de Ruy veille sur elle comme un croque-mort sur un cadavre.*

*Oui, il faut accuser : le président de Ruy, qui organise lui-même le sabotage du parlement! Comment? Par ces prolongations nocturnes, certes, ces méthodes de cosaques. Mais au-delà: lui qui devrait nous protéger, lui qui devrait préserver le législatif contre l'exécutif, lui s'en fait le complice quotidien pour nous gaver de lois. Car, pour ce projet Agriculture, qui s'annonçait un marathon, de Ruy aurait pu bloquer deux semaines. On serait retournés chez nous le vendredi, en circo, les idées remises au clair. Mais non, il fallait faire vite. Au pas de charge. Parce que, derrière, arrive Elan, sur le logement, et là encore, on bouclera et bâclera en une semaine, samedi et dimanche compris. Et qu'on se souvienne, juste avant, du projet de loi "Asile et immigration", voté en catimini un dimanche soir ! C'est un dimanche, encore, ce dimanche dans la nuit, que fut rejetée la fin des poules en cages, autre engagement du candidat Macron. Et qu'importe, ici, qu'on soit pour ou contre tout ça. Qu'importe.*

*On voit bien que ces sujets mobilisent des citoyens, des pans de l'opinion. Que les controverses et les décisions du Parlement sont attendues.*

*Le président de l'Assemblée fait tout, alors, non pour permettre le débat, mais au contraire, pour le miner, pour l'enterrer, pour l'amoindrir. Plutôt que de résister à la toute-puissance de l'Elysée, il agit en porte-flingue. Répétons-le: c'est du sabotage législatif. Conscient. Volontaire. De la maltraitance des députés. On s'en fiche, admettons.*

*De la maltraitance des salariés, aussi. Cette nuit, alors que les débats venaient de s'achever (à 3 h du matin!, la présidente de séance a d'ailleurs décidé, en dernière minute, de supprimer les "positions de vote" des députés), un copiste de l'Assemblée me chuchotait: "On en a marre. Ça fait onze jours sans pause, pour moi. Avec des horaires impossibles. On est épuisés. On n'a jamais vu ça." Et surtout, de la maltraitance des citoyens, quand les lois sont ainsi passées, en vitesse, presque en clando, dans le dos de*

*leurs représentants.*

*Alors, que Les Républicains soient plus aguerris à cet art du siège: on peut le dire. Qu'on manque d'expérience face à ces stratagèmes, et qu'il nous faille progresser: on peut le dire. Que le gouvernement, allié au président de l'Assemblée, nous ait efficacement dupés: on peut le dire.*

*On ne peut pas dire, en revanche, que les camarades Insoumis et moi-même soyons paresseux (matez les stats de nosdeputes.fr), ou qu'on s'en fiche du glyphosate (au contraire, c'est presque transformé en symbole identitaire), ou même, même, même, que l'amendement serait passé (un coup de sonnerie, une suspension de séance, et les presseurs de bouton de la majorité appliquaient, bien plus plus nombreux que nous).*

*N'empêche que. N'empêche que. A ce jeu injuste, on va s'efforcer de progresser.*

**Au final très peu de députés auront voté, cet amendement. La France a t'elle peur?**

[Du côté du monde agricole](#), en revanche, la décision de la France a soulevé des critiques. Un recours « *raisonnable* » au glyphosate est jugé « *essentiel* » pour que les semis puissent se développer face aux mauvaises herbes, a exposé Arnaud Rousseau, président de la Fédération des oléoprotéagineux.

Alors que le **plan gouvernemental Ecophyto 1** lancé en 2008 visait une réduction de l'utilisation de pesticides de 50% en 2018, **force est de constater que l'objectif est loin d'être atteint**. On a observé au contraire entre 2009 et 2013 une **augmentation de 5%** de la consommation nationale de pesticides, selon un des indicateurs retenus pour le suivi du plan (1). Fin 2015, le gouvernement a annoncé le plan Ecophyto 2 avec le même objectif de réduction des pesticides de 50%, mais à l'horizon 2025...

**Le rôle des Faucheurs Volontaires.**

Devant ces atteintes incessantes au droit et au bon fonctionnement des institutions, le Collectif des Faucheurs Volontaires a tout d'abord participé à une « Initiative Citoyenne Européenne » (ICE) visant à interdire cette molécule.

Le 3 juillet 2017, cette Initiative Citoyenne Européenne, lancée par une quarantaine d'associations, a été remise à la Commission européenne. Forte de 1 323 400 signatures obtenues sur le territoire de l'Union, elle appelle à « *interdire les herbicides à base de glyphosate, dont il a été démontré que l'exposition est liée au développement de cancers chez l'homme, et qui dégrade les écosystèmes* ». Si une ICE recueille un million de déclarations de soutien validées provenant d'au moins sept États membres, la Commission doit décider d'agir ou non, et expliquer les raisons de son choix.

Par la suite, le Collectif des Faucheurs Volontaires, a observé les atermoiements des Pouvoirs Publics dans la mise en place des dispositifs d'interdiction du glyphosate. Pour eux, depuis 2016, il n'y a pas de respect de la réglementation sur la vente du glyphosate car **44% des enseignes [ne respecteraient pas la loi concernant l'interdiction de vente libre des pesticides](#)**.

Les Faucheurs Volontaires ont donc décidé d'agir, en tant que lanceurs d'alerte, en allant

retirer eux-mêmes de la vente, les produits contenant du glyphosate. Une trentaine d'actions ont déjà eu lieu dont quelques unes ont fait l'objet d'une plainte notamment localement, à Privas, à Foix, à Pamiers et à Pézénas.

Relativement à ces plaintes, le procès de Foix est une grande première puisque au vu des arguments porté par le défenseur des FV, Me Tumerelle, les juges ont décidé de faire remonter ce dossier du glyphosate, devant la CJUE en posant 4 questions préjudicielles.

### **Récapitulatif des questions préjudicielles que nous souhaitons voir posées à la Cour de Justice de l'Union Européenne.**

*- Le règlement européen est-il conforme au principe de précaution lorsqu'il omet de définir précisément ce qu'est une substance active, laissant le soin au pétitionnaire de choisir ce qu'il dénomme substance active dans son produit, et laissant la possibilité au pétitionnaire d'orienter l'intégralité de son dossier de demande sur une unique substance active alors que son produit fini en comprend plusieurs ?*

*- Le principe de précaution et l'impartialité de l'autorisation de commercialisation sont-ils assurés lorsque les tests, analyses et évaluations nécessaires à l'instruction du dossier sont réalisés par les seuls pétitionnaires évidemment partiels dans leurs présentations, sans aucune contre analyse indépendante, et en ne publiant pas leurs rapports de demande d'autorisation sous couvert de secret industriel ?*

*- Le règlement européen est-il conforme au principe de précaution lorsqu'il ne tient aucun compte des pluralités de substances actives, et de leur effet cumulé ? Notamment lorsqu'il ne prévoit aucune analyse spécifique complète au niveau européen des cumuls des substances actives au sein d'un même produit ?*

*- Le règlement européen est-il conforme au principe de précaution lorsqu'il dispense en ses chapitres 3 et 4 d'analyse de toxicité (génétoxicité, examen de carcinogénéicité, examen des perturbations endocriniennes...), les produits pesticides dans leurs formulations commerciales telles que mises sur le marché et telles que les consommateurs et l'environnement y sont exposés, n'imposant que des tests sommaires toujours réalisés par le pétitionnaire ?*

Parallèlement à ce travail de dénonciation des pratiques industrielles, l'étude en laboratoire d'échantillons d'urine fournis par les Faucheurs Volontaires ayant participé aux actions montre dans tous les échantillons, la présence de Glyphosate, en quantité dépassant les normes tout comme le montrait, les analyses faites sur de nombreuses personnes.

Afin de démontrer leur bonne foi, devront-ils en passer par leur autopsie ?

Les juges ne peuvent pas se contenter de sanctionner les lanceurs d'alertes

### **Le collectif des Faucheurs Volontaires.**

## **Bibliographie et contacts possibles :**

Génération Futur : François Veillerette - Directeur et porte-parole de GF : 06 81 64 65 58  
-francois@generations-futures.fr

Nadine Lauverjat - Coordinatrice de GF : 06 87 56 27 54 - [nadine@generations-futures.fr](mailto:nadine@generations-futures.fr)

Pr Sultan, membre du CRIIGEN - <http://www.criigen.org/Contact>

<https://www.youtube.com/watch?v=Z92uCYupP7s>

<https://www.youtube.com/watch?v=0zjzunn0U30>

<https://www.anses.fr/fr/system/files/BVS-mg-017-Crettaz.pdf>

<https://www.generations-futures.fr/actualites/perturbateurs-endocriniens-dans-leau-expert8/>

<http://www.criigen.org/communiqu/105/display/Le-Roundup-Perturbateur-endocrinien-et-nerveux->

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2016/06/08/la-loi-sapin-ii-pose-les-fondements-d-une-protection-des-lanceurs-d-alerte\\_4942256\\_823448.html#cQQ1DxFtvxxMxrFu.99](http://www.lemonde.fr/politique/article/2016/06/08/la-loi-sapin-ii-pose-les-fondements-d-une-protection-des-lanceurs-d-alerte_4942256_823448.html#cQQ1DxFtvxxMxrFu.99)

<https://www.infogm.org/ARGENTINE-La-toxicite-du>

<https://www.infogm.org/6316-impacts-usage-excessif-glyphosate>

[https://www.youtube.com/watch?v=uf8C9uy\\_iAc](https://www.youtube.com/watch?v=uf8C9uy_iAc)

<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/glyphosate-un-perturbateur-endocrinien-selon-la-ministre-de-la-sante-1.0.1228482202.html>

<http://www.criigen.org/membre/26/display/Pr-Charles-Sultan-Endocrinologie-pediatrique>

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-7h50-france-bleu-herault/herault/l-invite-de-7h50-france-bleu-herault-160>

<http://www.lejdd.fr/Societe/Sante/Actualite/Pourquoi-le-nombre-de-pubertes-precoces-augmente-502662>

<http://www.criigen.org/communiqu/105/display/Le-Roundup-Perturbateur-endocrinien-et-nerveux->

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/glyphosate-cancer-global-2000-peter-clausing-evaluation-europe-herbicide-29532.php4>

<https://www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-cancer-autorites-europeennes-infraction-de-leurs-propres-regles/>

<http://files.slidesnack.net/iframehtml5/embed.html?hash=b7n86jjh&fullscreen=1&pwm=true>

<https://www.theguardian.com/environment/2017/sep/28/monsanto-banned-from-european-parliament>

[http://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/glyphosate-le-rapport-d-une-agence-europeenne-copie-de-celui-de-monsanto\\_2373604.html](http://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/glyphosate-le-rapport-d-une-agence-europeenne-copie-de-celui-de-monsanto_2373604.html)

<http://www.humanite.fr/perturbateurs-endocriniens-glyphosate-tous-contamines-634441>

[http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/08/30/paris-votera-contre-le-renouvellement-de-la-licence-du-glyphosate-dans-l-union-europeenne\\_5178557\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/08/30/paris-votera-contre-le-renouvellement-de-la-licence-du-glyphosate-dans-l-union-europeenne_5178557_3244.html)

[http://mobile.lemonde.fr/planete/article/2017/09/25/cinq-questions-sur-la-bataille-autour-du-glyphosate\\_5191035\\_3244.html?xtref=http%3A%2F%2Fm.facebook.com%2F](http://mobile.lemonde.fr/planete/article/2017/09/25/cinq-questions-sur-la-bataille-autour-du-glyphosate_5191035_3244.html?xtref=http%3A%2F%2Fm.facebook.com%2F)

[http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/08/30/paris-votera-contre-le-renouvellement-de-la-licence-du-glyphosate-dans-l-union-europeenne\\_5178557\\_3244.html#SrVoGfKJKpWzw55.99](http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/08/30/paris-votera-contre-le-renouvellement-de-la-licence-du-glyphosate-dans-l-union-europeenne_5178557_3244.html#SrVoGfKJKpWzw55.99)

<https://www.generations-futures.fr/actualites/44-magasins-infraction-linterdiction-de-vente-libre-pesticides/>